



SYND MIXTE ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CHATEAUNEUF (Siren : 251600409)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Châteauneuf-sur-Charente
Arrondissement	Cognac
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/01/1964
Date d'effet	07/01/1964

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route d'Archiac - Champs de Peuroty
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16120 CHATEAUNEUF-S-CHARENTE
Téléphone	05 45 21 16 90
Fax	05 45 63 09 51
Courriel	smaepa-chateauneuf@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 479
Densité moyenne	54,93

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Ladiville (211601778)	115
16	Sireuil (211603709)	1 196
16	Trois-Palis (211603881)	961

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
16	CA du Grand Angoulême (200071827)	CA
16	CA du Grand Cognac (200070514)	CA
16	CC des 4B Sud Charente (200029734)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Le syndicat a pour objet la réalisation des études et des travaux à entreprendre pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ensemble des communes adhérentes ainsi que la gestion du service.</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Compétence à caractère optionnel : Assainissement collectif (réalisation des études et des travaux à entreprendre pour la collecte et le traitement des eaux usées et gestion du service public de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes ayant transféré leur compétence au syndicat) ;</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Sireuil, Bouteville, Viville, Moulidars, Etriac, Châteauneuf-sur-Charente, Touzac, Malaville, Birac, Nonaville, Hiersac, Bonneuil, Eraville, Ladiville</p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>compétence à caractère optionnel : assainissement non collectif - Service public : Mise en place du service public au plus tard le 31 décembre 2005 (contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des systèmes d'assainissement non collectif ; vérification du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif) ; - Missions préalables : Le syndicat exerce également pour le compte des communes les missions préalables à la mise en place du service public (appui technique à l'établissement du zonage assainissement collectif/assainissement non collectif arrêté par chaque commune ; mise en place d'opérations d'information et de communication ; réalisation de la procédure d'enquête publique ; diagnostic des installations existantes) ;</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Birac, Sireuil, Trois-Palis, Ladiville</p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)